



11424 RM



Agence de l'eau
Rhin-Meuse

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

« Le Longeau », route de Lessy, Rozérieulles,
BP 30019 57161 MOULINS-LÈS-METZ CEDEX

**BILAN SUR LES TRAVAUX DE RENATURATION
DE LA VENCE**
(département des Ardennes)
VISITE DU 18/08/2004



La Vence en amont direct de la vanne communale de Poix-Terron servant de réserve incendie

Bureau d'études THERA

42, rue du Sergent Bobillot
54000 NANCY

Téléphone : 03.83.90.28.45
Télécopie : 03.83.90.29.47
Email : thera@thera.fr

1. Contexte de la Vence :

La Vence prend sa source au nord de Launois-sur-Vence à une altitude de 205 m et s'écoule vers l'Est jusque Poix-Terron puis vers le Nord-Est jusqu'à la confluence avec La Meuse sur la commune de Mohon. La rivière traverse les collines et plateaux argilo-limoneux ainsi que les côtes calcaires Ardennaises. La longueur du cours d'eau est de 34 km.

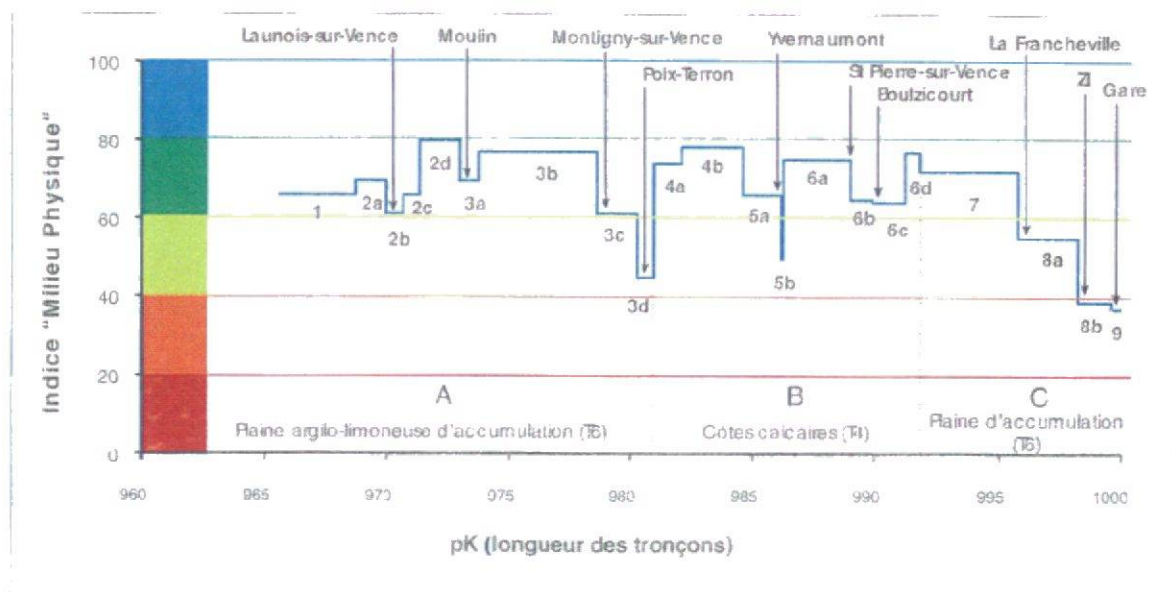
La Vence est une rivière de première catégorie piscicole. Elle se trouve la plupart du temps entre une route et la voie ferrée. Elle est franchie à quatre reprises par la nouvelle autoroute A 34. Les berges les plus urbanisées se trouvent à Poix-Terron, Boulzicourt, Yvernaumont, Saint-Marceau (tréfilerie) et Sainte-Ponce (ancienne poudrière royale).

Onze vannes sont recensées sur la Vence. Elles sont (ou étaient) d'usage varié, notamment :

- vanne de Poix-Terron, servant actuellement de réserve incendie certains jours
- vanne de la tréfilerie de Saint-Marceau, maintenant ouverte en permanence
- vannes de La Francheville au niveau de l'ancienne poudrière royale, dont l'intérêt patrimonial pourrait entraîner sa remise en fonction à certaines époques de l'année (simple projet).

Ces vannes, lorsqu'elles sont fermées, occasionnent en amont une retenue de l'ordre de un mètre de hauteur.

La qualité du milieu physique de la Vence a fait l'objet d'une évaluation pilotée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la DIREN Champagne-Ardenne (terrain en avril 2003, publication 2004). Nous situons les travaux réalisés par rapport aux différents tronçons définis dans cette étude. L'évolution amont/aval de la qualité du milieu physique de la Vence figure ci-dessous (relevés 2003) :



Evaluation de la qualité physique de la Vence. © 2004 – Agence de l'eau Rhin-Meuse – DIREN Champagne-Ardenne

La structure syndicale fait que les agents du syndicat n'ont accès aux propriétés privées que si le propriétaire l'accepte, contrairement aux Associations Syndicales Autorisées. Une procédure de déclaration d'intérêt général pourrait être prochainement lancée afin de faciliter l'accès aux propriétés privées.

X commune non adhérente au syndicat

La Vence, département des Ardennes, partie amont

25 petits seuils rustiques

Peignes + 3000 boutures

Lit d'étiage recréé en pierre sur 200 m

seuil

boutures

Plantations RD

Peignes + épis

Le rattrapage d'entretien de la ripisylve a été mené à partir de 1998 par des équipes de réinsertion. Beaucoup d'embâcles étaient alors présentes certaines provoquant une érosion importante des berges

La Vence, département des Ardennes, partie aval jusque La Francheville

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

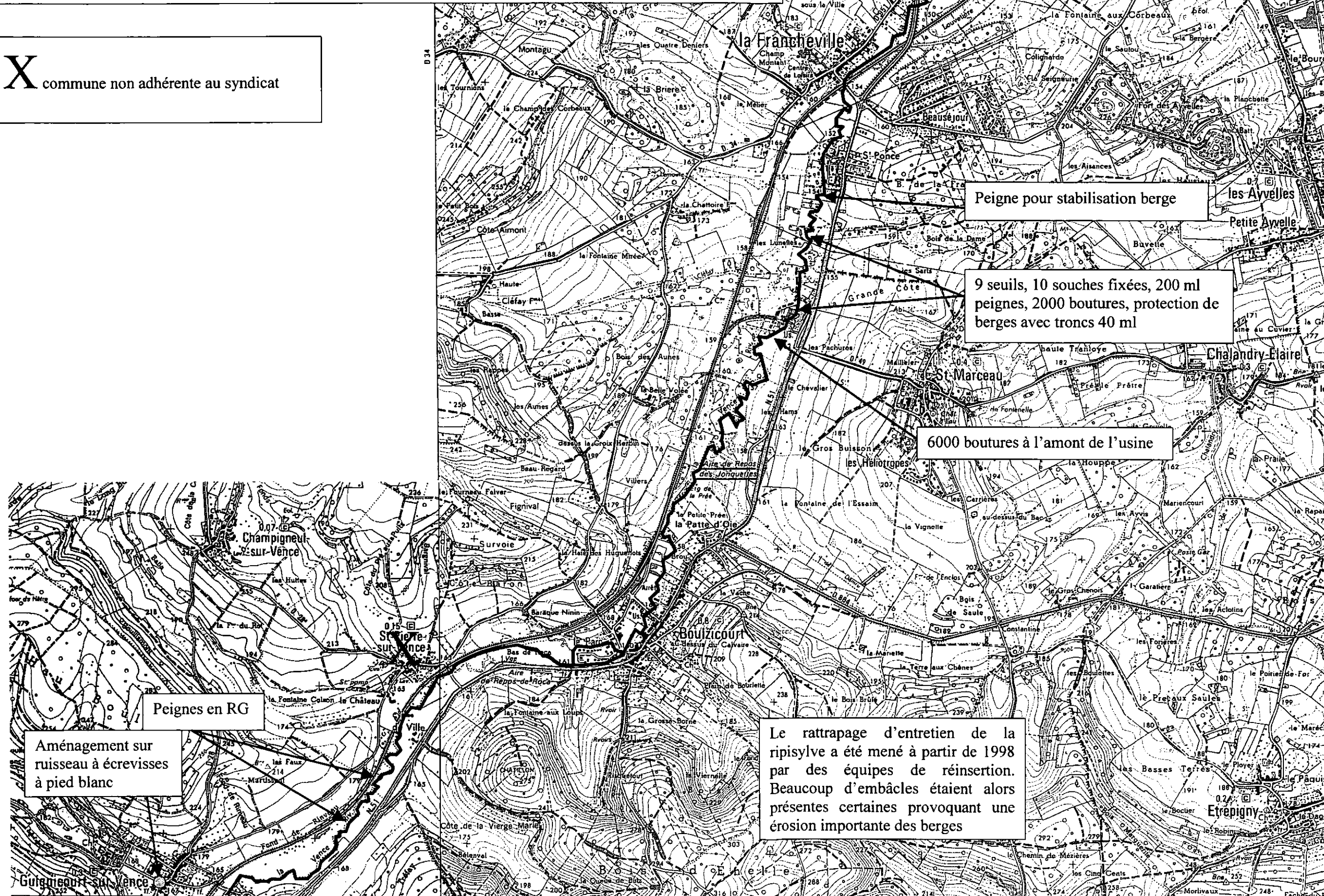
Mission rivières

B.E. THERA – Bilan sur les travaux de renaturation de la Vence (08) – visite du 18/08/2004

page 4

1/25.000ème

X commune non adhérente au syndicat



Peigne pour stabilisation berge

9 seuils, 10 souches fixées, 200 ml peignes, 2000 boutures, protection de berges avec troncs 40 ml

6000 boutures à l'amont de l'usine

Peignes en RG

Aménagement sur ruisseau à écrevisses à pied blanc

Le rattrapage d'entretien de la ripisylve a été mené à partir de 1998 par des équipes de réinsertion. Beaucoup d'embâcles étaient alors présentes certaines provoquant une érosion importante des berges



2. Bilan des travaux réalisés, d'amont en aval :

Les travaux réalisés sont situés sur les cartes A3 ci-avant. Les travaux qui ont pu être visités sont présentés ci-dessous. Leur emplacement par rapport aux tronçons définis dans le cadre du SEQ-PHY est mentionné à chaque fois.

La synthèse et l'analyse de ces travaux figure dans la fiche de visite ci-après.

2.1. De la source à Montigny-sur-Vence :

Entre la source de la Vence et le village de Launois-sur-Vence, environ 25 petits seuils rustiques (tronçon 1 et 2a) ont été implantés. Dans la traversée du village, un lit d'étiage a été recréé sur 200 m (tronçon 2b) (non visité cause orage violent).

En amont du pont de Raillicourt (tronçon 3b), un seuil en entonnoir a été installé en amont d'une zone d'érosion pour diversifier les écoulements. La zone d'érosion concernée ne pose pas de problème important.

En aval du pont de Raillicourt (tronçon 3b) : 5000 boutures (non contrôlé cause orage violent).

Plantations en RD à Montigny-sur-Vence (tronçon 3c) :

Sur environ 200 m linéaires, une plantation en double rangée a été effectuée en 2002 dans un but affirmé de démonstration. Son emplacement bien en vue, l'accord et la collaboration active du propriétaire privé ont été des critères déterminants.

Situé au bord de la route qui relie Montigny à la nationale 51, la zone de plantation est protégée de la pâture voisine par une clôture. L'écartement entre les deux lignes de plantation correspond à une largeur de passage pour l'entretien futur.



illustration n° 1 : plantations à Montigny-sur-Vence

La plantation présente une bonne variété d'espèces arbustives et arborées (quatre variétés de saules, viorne lantane, fruitiers dont cerisier, cornouiller, frêne, aulne, bourdaine...). Les plantations de haute tige n'ont pas été équipées de tuteurs, ce qui n'a pas gêné leur développement.

Le taux de reprise est très bon, supérieur à 90 %. La zone plantée étant une ancienne pâture, il n'y a qu'une faible concurrence entre les espèces herbacées et les arbustes et arbres plantés ou bouturés. L'entretien par débroussaillage est prévu pour l'année prochaine.

L'objectif affirmé de cette plantation, qui n'a pas été implanté dans un secteur où l'état de la berge nécessitait une action prioritaire, est de jouer le rôle de « vitrine » afin de convaincre d'autres propriétaires dans des secteurs plus sensibles.

2.2. De Poix-Terron à Yvernaumont :

A l'entrée dans l'agglomération de Poix-Terron, peignes et déflecteurs à l'amont de la vanne communale (tronçon 3d) :

Cf. photo de couverture. Cette vanne est actuellement actionnée périodiquement (surtout en fin de semaine) afin de constituer une réserve incendie pour la commune, ce qui entraîne une surélévation du lit sur un mètre environ.

Les travaux ont consisté à la mise en place d'une douzaine de déflecteurs latéraux et centraux en pierres ancrés dans le lit mineur avec des pieux.

Des travaux de talutage proposés par le bureau d'étude ayant préconisé les travaux et s'élevant à 20.000€ HT n'ont pas été réalisés. En alternative, en pied de berge, des peignes morts de noisetiers ont été posés et ligaturés. Ces travaux ont été réalisés en 2004. L'hiver prochain doit permettre de combler en partie les peignes par des sédiments fins.

Un petit canal de dérivation a été empierré lors des travaux, qui ont duré en tout un mois et demi de temps de travail.

Ce site a été sélectionné par le conseil supérieur de la pêche pour y mener une étude sur trois ans. Des relevés type IBGN et des pêches électriques y seront menés.

A terme, il est souhaité par le syndicat de la Vence que la vanne de Poix-Terron ne soit plus actionnée, mais il faudra alors que la commune dispose d'une sécurité incendie alternative suffisante.

illustration n° 2 : Vanne de Poix-Terron (second plan) avec au premier plan la zone de retenue, avec peignes et déflecteurs en pied de berge ; le petit canal de dérivation part à droite de la vanne



En aval de la vanne : peignes + 3000 boutures (tronçon 3d) :

Dans la traversée de l'agglomération de Poix-Terron, des peignes vivants et des peignes morts ont été assemblés puis comblés par 60 tonnes de terre. Un semis de ray gras a été réalisé à l'issue des travaux pour stabiliser la terre apportée. La pose d'un géotextile a été écartée en raison d'un coût trop élevé.

Ces travaux réalisés en 2002 ont permis de restaurer une pente de berge moins abrupte qu'à l'origine. Par la plantation d'une densité importante de boutures (3000), la ripisylve commence à se diversifier en âge.

illustration n° 3 : Poix-Terron, depuis le pont de la gare, vers l'aval : berges stabilisées par les peignes vivants et les boutures



Cette opération a été menée dans un endroit très visible depuis les rues du village (pont menant à la gare, passerelle en aval, promenade sur le côté) qui nécessitait une intervention en lit mineur afin d'en réduire la largeur.

En aval d'Yvernaumont : peignes en RG (tronçon 6a) : (non contrôlé)

Aménagement sur le ruisseau de Franc Lieu à Guignicourt-sur-Vence :

Sur un affluent : le ruisseau de Franc Lieu dans la traversée de Guignicourt-sur-Vence a été aménagé dans le virage de la place du village. Cette annexe était à cet endroit très envasée et lors des fortes pluies, les inondations n'étaient pas rares. Ce ruisseau est un des seuls habitats du département pour l'écrevisse à pied blanc.

illustration n° 4 : aménagement sur le ruisseau de Franc Lieu dans le virage du centre du village de Guignicourt-sur-Vence



Après dévasement, un empierrement (70 tonnes) et un apport de terre de 50 tonnes ont permis de reconstituer un lit mineur et de réimplanter une végétation adéquate en berge, avec de petits chenaux latéraux pour permettre à l'eau en excès de s'évacuer plus rapidement en cas

de crue. On observe actuellement le développement d'une végétation aquatique variée, constituant une petite zone humide très intéressante en plein village.

2.3. De Boulzicourt à La Francheville

Amont tréfilerie, 6000 boutures (tronçon 7) :

Elles n'ont pu être contrôlés en raison d'un accès cadénassé. Il s'agit d'un secteur à l'amont de la vanne de la tréfilerie. Cette vanne est maintenant ouverte en permanence suite à un arrêté préfectoral à l'échelle de la rivière. Mais l'ouverture de cette vanne a provoqué une érosion régressive sur 2,5 km selon M. Gheeraert. Une intervention est prévue prochainement pour freiner ce processus d'érosion.

A l'aval de la tréfilerie : diversification des écoulements sur 500 m (tronçon 7)

illustration n° 5 : à l'aval de la tréfilerie : berge RD complètement anthropisée (planches en plastique) ; implantation de déflecteurs

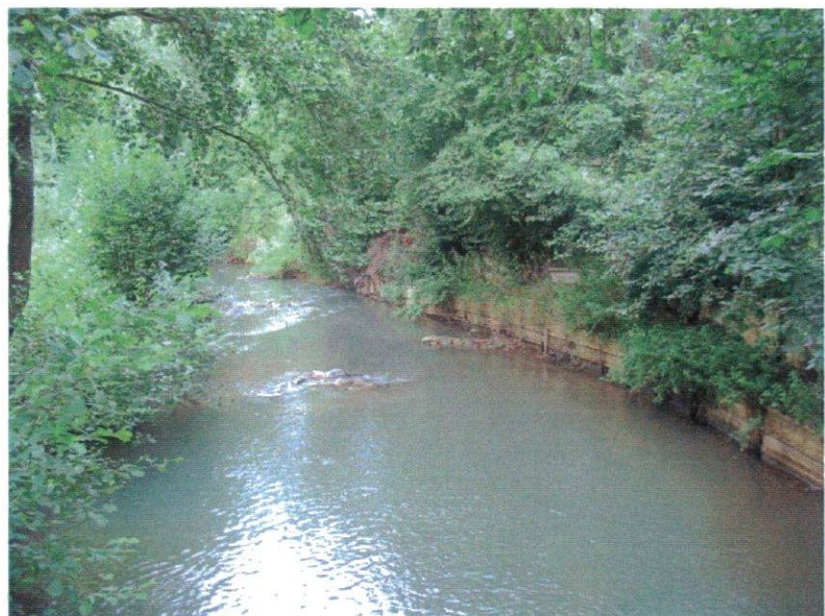


illustration n° 6 : peignes vivants et peignes morts en rive gauche ; déflecteurs centraux et latéraux



Ces travaux en rive gauche et en lit mineur ont été réalisés sur des terrains appartenant à la commune de la Francheville. Des boutures ont également été plantées en rive droite.

Sur ce tronçon, le niveau d'eau était plus haut par le passé, en raison de l'activation des vannes de la poudrière royale plus en aval. Pour l'instant ces vannes ne sont plus actionnées. L'objectif des travaux est de diversifier les écoulements et les habitats, dans un secteur où le lit mineur a été décrit comme présentant une qualité moyenne à médiocre.

En tout 9 déflecteurs centraux ou latéraux, 10 souches fixées, 200 ml de peignes vivants (saules) ou morts (noisetiers), 2000 boutures de saules, ainsi qu'une protection de berges avec troncs sur 40 mètres linéaires sur un linéaire d'environ 500 m permettent dore et déjà une diversification du milieu spectaculaire. Les peignes ont été réalisés en décembre 2003.

Les ouvrages en lit mineur ont passé sans encombres les crues de cet hiver.

La diversification des écoulements se voit dans la répartition des atterrissements dictés par les déflecteurs, créant des profondeurs variables et des zones de fraye pour la truite.

Les déflecteurs ont été fixés dans le lit mineur par des pieux en bois et parfois renforcés par des pics métalliques ou des bouts de rails de chemin de fer.

Sainte-Ponce : Peigne pour stabilisation berge (tronçon 7)

Sur un terrain communal, dans une importante anse d'érosion, un peigne mort a été implanté, et 75 tonnes de terre ont été disposées sur l'assise du peigne. Depuis deux ans, la berge remodelée s'est bien stabilisée. Des boutures de saules sont prévues prochainement.

Fiche n°
Mise à jour :

ENTRETIEN DE RIVIERE EVALUATION DES TRAVAUX REALISES					
DEPARTEMENT : Ardennes (08) NOM DE LA RIVIERE : La Vence TRONÇON : de la source à La Francheville <input type="checkbox"/> Longueur du tronçon : 30 km <input type="checkbox"/> Largeur du lit : 5 à 12 m	MAITRE D'OUVRAGE : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement de la Rivière Vence (SIETARV) COMMUNES CONCERNEES : Launois/Vence, Raillicourt, Montigny/Vence, Poix-Terron, Yvernaumont, Guignicourt/Vence, Boulzicourt, St-Marceau, La Francheville STRUCTURE D'ENCADREMENT : Travaux réalisés par la brigade verte du syndicat en régie NOM DU CHEF D'EQUIPE : M. Gheeraert				
DATE DE LA VISITE : 18/08/2004 DUREE : 4 heures, en compagnie de M. Gheeraert		Date début	Date fin		
	Travaux terminés	2002	2004		
	Travaux en cours	Oui, par brigade verte du syndicat, toute l'année			
DESCRIPTION GENERALE DES TRAVAUX : Les objectifs principaux des travaux sont : <ul style="list-style-type: none"> - sur les berges : restauration de la ripisylve : <ul style="list-style-type: none"> o par rattrapage d'entretien puis entretien régulier (coupe, élagage, débroussaillage) o par plantations d'arbres de haut jet (200 ml à Raillicourt), secteur choisi pour sa visibilité et l'accord du propriétaire (plantation « vitrine ») o par bouturage, sur quatre secteurs principalement, totalisant environ 10.000 boutures - en lit mineur : diversification des faciès <ul style="list-style-type: none"> o par mise en place de petits seuils, o déflecteurs o épis o en pied de berge, pose de nombreux peignes de noisetiers (morts) ou de saules (vivants), stabilisés par des piquets en noisetiers séchés un mois (adaptés à l'argile dure). <p>Ces travaux sont menés en régie par la brigade verte du syndicat. Les matériaux utilisés sont donc généralement rustiques ou de récupération, afin de limiter au maximum les frais de fourniture. L'activité de cette brigade verte a débuté en 2002.</p>					
SYNTHESE : Bilan de l'opération	BON	MOYEN	MAUVAIS		
OBJECTIF PROPRETE	X				
OBJECTIF D'ENTRETIEN DU LIT BERGES ET RIPISYLVE	X				
OBJECTIF QUALITE PAYSAGERE ET BIOLOGIQUE	X				
BILAN GLOBAL	++	+	0	-	--
	X				

EVALUATION DETAILLEE			
1. DECHETS		ETAT DE PROPRETE	
Remarques	X	0 déchet	
		Quelques unités	
		Matériaux non évacués	
		Nouveaux dépôts	
2. ENTRETIEN DU LIT			
Objectifs d'écoulement atteints : Dans les secteurs traités par les seuils rustiques, les déflecteurs centraux ou latéraux, la diversification des écoulements est tout à fait réelle	Oui	X	Remarques
	non		
Respect correct des embâcles non nuisibles	oui	X	Remarques : la structure de la brigade verte apporte une forte réactivité permettant d'adapter au mieux les interventions sur les embâcles nuisibles et de suivre le comportement des embâcles non nuisibles
	non		
3. ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE			
Qualité générale de l'intervention : Le rattrapage d'entretien de la ripisylve a été mené à partir de 1998 par des équipes de réinsertion. Beaucoup d'embâcles étaient alors présentes certaines provoquant une érosion importante des berges L'entretien régulier de la ripisylve est maintenant assuré par la brigade verte	X	Bonne	
		Moyenne	
		mauvaise	
Respect des jeunes générations/fauche et débroussaillage	X	Bonne	
		Moyenne	
		mauvaise	
Remarques			
Pose de tuteur de protection : Pour l'instant les plantations d'arbres de haut jet se sont limités à un seul secteur où malgré l'absence de tuteurs, le taux de reprise est bon (présence d'une clôture)		Oui	
	X	Non	

QUALITE TECHNIQUE DES INTERVENTIONS :	bonne	moyenne	mauvaise
<input type="checkbox"/> Qualité des coupes	X		
<input type="checkbox"/> Qualité des élagages	X		
<input type="checkbox"/> Qualité des tailles	X		
<input type="checkbox"/> Remarques			
PLANTATIONS/BOUTURAGES SUR LES BERGES :			
<input type="checkbox"/> Nature	Plus de 10.000 boutures de saules		
<input type="checkbox"/> Qualité du travail	bonne	X	moyenne
<input type="checkbox"/> Taux de reprise	Bon, impact positif renforcé par le nombre imposant de boutures		
AUTRES REMARQUES :			
<p>On remarque que les peignes morts sont souvent utilisés en alternative du talutage des berges. La sédimentation dans et sur le peigne est apportée par les crues hivernales. Dans les cas où une stabilisation rapide est souhaitée, des tonnes de terre sont déversées pour recréer un profil adéquat.</p> <p>Généralement, l'emplacement des travaux est bien en concordance avec l'état des lieux SEQ-PHY, avec des interventions ciblées sur les secteurs prioritaires.</p> <p>Les problèmes du vannage sur la Vence sont absolument nécessaires à prendre en compte. Leur fermeture va souvent à l'encontre de la vocation de la rivière, de première catégorie. Mais leur ouverture, après une longue période de retenue, peut créer d'autres désordres (érosion régressive).</p>			
CONSEILS ET SUGGESTIONS			
<p>La démarche actuellement en cours pour étudier la mise en place d'une déclaration d'intérêt générale nous semble tout à fait intéressante, car elle facilitera grandement l'accès aux propriétés privées à l'avenir</p> <p>La pérennisation de la brigade verte est un plus indéniable pour cette rivière, permettant d'intervenir au plus près des besoins, et à moindre coût.</p>			
Date souhaitable pour une prochaine opération :			
2007			